

## **Maître Philippe CORNET**

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

**Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@cornet-lebrun.com**

### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

## **D'UN APPARTEMENT de type 4PB**

d'une superficie loi carrez de **74,65 m<sup>2</sup>**

situé au rez-de-chaussée à gauche du bâtiment A, immeuble A8 (**lot n°54**),  
dépendant d'un ensemble immobilier situé Résidence « LA SIMIANE »,  
37 Allée de la Serpentine, 13014 MARSEILLE,  
cadastré Quartier Saint Joseph 895 D 134.

**MISE A PRIX : 9 000 EUROS**  
**(neuf mille euros)**

**Visite le jeudi 14 novembre 2024 de 11 h 00 à 12 h 00**

### **L'ADJUDICATION AURA LIEU**

**LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
situé 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE.

#### **DESIGNATION**

##### **DES BIENS MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier situé Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe, Résidence « LA SIMIANE », 13014 MARSEILLE, Quartier Saint Joseph, comprenant six bâtiments dits " A ", " B ", " C ", " D ", " E " et " F " ; Et figurant au cadastre de ladite ville, sous les références suivantes : 895 Section D 134 lieudit PL D'EN HAUT, pour une contenance de 05 ha 01 a 47 ca

#### **LE LOT NUMERO CINQUANTE QUATRE (N° 54) :**

Un appartement de type « 4PB », situé au rez-de-chaussée à gauche du bâtiment A, immeuble A8 composé d'un séjour, une entrée, deux chambres, un couloir, deux débarras, cuisine, salle de bains, water-closet;  
La jouissance exclusive et perpétuelle d'un jardinet, tel qu'implanté au plan 02B,  
Et les trente dix mille millièmes (30/10.000èmes) des parties communes spéciales aux bâtiments A, B, C

Et les vingt-cinq dix mille millièmes (25/10.000èmes) des parties communes générales de l'immeuble.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **74,65 m<sup>2</sup>** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 6 mai 2024 par la société DECA EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Simon BENISTI, Commissaire de Justice associée au sein de la SCP CHARBIT-BENISTI, en date du 6 mai 2024 annexé aux cahiers des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement est actuellement occupé par la propriétaire.

Le syndic de la copropriété est la société CITYA PARADIS dont le cabinet est sis 146 Avenue Paradis, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DE :**

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LA SIMIANE** sise **Chemin de Sainte Marthe à Saint Joseph, 13014 MARSEILLE**, représenté par son syndic, le cabinet CITYA PARADIS, SARL au capital de 258.960,00 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 352 590 616, dont le siège social est 146 rue Paradis à MARSEILLE (13006) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

**Les enchères sont recevables uniquement :**

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille

**Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :**

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.15.76.90 -

mail : **contentieux@cornet-lebrun.com**.

Le dossier est consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- **Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 27 septembre 2024

**Philippe CORNET**